

Economic Council (PBEC) et, depuis 1991, du *Pacific Economic Cooperation Council* (PECC). Le Canada a appuyé l'entrée du Mexique dans le groupe de l'APEC (*Asia Pacific Economic Cooperation*), lors de la réunion ministérielle de cet organisme en novembre dernier. Nous avons également appuyé l'admission du Chili, qui doit se faire en 1994. L'adhésion d'autres pays latino-américains qui démontrent un intérêt pour le Pacifique servirait nos intérêts. Nous devrions encourager l'élargissement de l'APEC de manière à ce que le groupe admette à moyen terme d'autres pays latino-américains appropriés, comme la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Costa Rica, et nous devrions encourager ces pays à s'intéresser davantage aux affaires du Pacifique.

4.11 Promotion des établissements et services d'enseignement canadiens

Au Canada, moins de 4 % des étudiants étrangers de deuxième cycle viennent de l'Amérique latine ou des Caraïbes. Ce pourcentage est encore moindre au premier cycle. L'enseignement demeure pourtant l'une de nos industries de services les plus efficaces. On calcule qu'au Canada, chaque étudiant étranger dépense plus de 12 000 \$ par année. À mesure que nous resserrons nos liens avec les nouveaux pays industrialisés d'Asie, nous constatons que les diplômés d'écoles ou d'universités canadiennes vivant dans ces pays épaulent immensément nos efforts pour établir des réseaux efficaces dans les administrations gouvernementales et le secteur privé. Dans les petits États des Caraïbes se trouve un nombre important de diplômés d'établissements canadiens, mais nous recevons relativement peu d'étudiants d'Amérique latine. Il faudrait nous appliquer davantage à faire connaître les établissements canadiens d'enseignement dans les pays d'Amérique latine. Nous devrions nous efforcer de faire mieux connaître nos services d'enseignement. Les gouvernements canadiens devraient encourager l'envoi de missions pour faire connaître les services que nous offrons dans le domaine de l'enseignement commercial ou dans le secteur de l'enseignement privé. De plus, une partie de l'augmentation recommandée précédemment pour l'aide internationale devrait servir à financer partiellement des travaux postuniversitaires au Canada, qui seraient confiés à des candidats latino-américains doués (sur le modèle d'une Fondation Fulbright modifiée). De plus, on pourrait offrir à des hommes et femmes d'affaires latino-américains de s'inscrire à l'un ou l'autre des programmes de maîtrise en administration des affaires pour cadres supérieurs qui sont dispensés par certains établissements d'enseignement canadiens. À moyen terme, on pourrait, moyennant un appui de l'État, transformer ces relations entre le monde des affaires et celui de l'enseignement en véritables programmes d'échanges, qui comporteraient la participation de Canadiens à des séminaires et à des cours dans des centres d'affaires clés de la région.